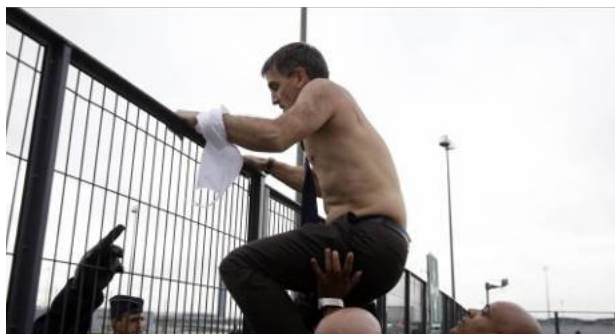


[Le Web](#)[Les vidéos](#)

## VALLS : PREMIER MINISTRE LE PLUS BÊTE DU MONDE ?

Dans l'aérien, une chemise vaut plus que des centaines de vies humaines au yeux de Manuel Valls. Incroyable mais vrai. Et tout le monde peut le comprendre en y consacrant un peu de temps, sauf, peut-être, les enfants dans leur « *bac à sable* » ou leur « *cour de récréation* » (termes employés par Valls qui s'inquiète d'une gauche devenant « *la plus bête du monde* »). Il suffit de lire la suite de ce PDF.

### CHEMISE ET « VOYOUS »



L'affaire de la chemise arrachée continue. Pour ceux qui n'auraient pas tout suivi ou qui ont un peu oublié les détails, voici un rappel des faits prenant en compte l'aspect judiciaire, la justice étant au-dessus de tout, souveraine, ce qu'elle ne cesse de répéter.

Pour les événements survenus au siège d'Air France le 5 octobre 2015, la justice a fait preuve d'une grande célérité et d'une grande efficacité. Une semaine après les faits plusieurs salariés d'Air France ont été interpellés avant l'aube le lundi 12 octobre 2015 à leur domicile, dans plusieurs départements. Ils ont été placés en garde à vue. Ils y sont restés deux jours. Le parquet a justifié ses choix par la nécessité d'empêcher la concertation, d'éviter la perte de preuves et de procéder à des confrontations. Ces salariés ont été convoqués devant le tribunal correctionnel le 2 décembre 2015. A cette audience l'affaire a été reportée au printemps 2016. Elle a à nouveau été reportée. Il en a été débattu au TGI de Bobigny les 27 et 28 septembre 2016.

Ce n'est pas tout. Dans cette affaire la justice avait fait convoquer pour les 20 et 21 octobre 2015 une douzaine de salariés d'Air France, dont certains pour de simples soupçons de faits qui semblent ne même pas relever du code pénal. Par ailleurs, saisie à la mi-juillet d'une demande d'Air France contre le syndicat de pilotes SNPL (il ne s'agissait pas d'un référé), la justice a examiné l'affaire dès le 15 septembre, malgré les vacances judiciaires. Elle a rendu sa décision de première instance le 16 octobre 2015. Avec exécution provisoire. Après le TGV, la France peut ainsi s'enorgueillir d'avoir la JVG. La justice à grande vitesse. Ceux qui voient leurs dossiers traîner et traîner pendant des années et même plus apprécieront. Les familles de victimes d'accidents aériens...

Dans l'affaire du DRH sans chemise, le Premier ministre était intervenu publiquement le jour même des événements, 5 octobre 2015, depuis Tokyo, qualifiant des salariés d'Air France de "voyous". Le lendemain, le chef de l'Etat a dénoncé des violences "inacceptables", invoquant "l'image de la France". Ce même jour, 6 octobre, le Premier ministre de retour de Tokyo, a ameuté les journalistes et est allé directement au siège d'Air France à Roissy pour apporter son soutien à la direction avec de fortes paroles : « *s'en prendre à un homme, chercher à l'humilier, ça c'est intolérable, c'est intolérable* »... « *on met en cause nos valeurs et il faut une condamnation très forte* ». A l'évidence, la justice de Taubira a bien reçu le message. A vos ordres, Chef ! Mais n'y aurait-il pas deux poids deux mesures ? Dans les dossiers où les morts se comptent par centaines, falsifier les faits pour condamner des pilotes décédés, « *s'en prendre à un homme, chercher à l'humilier* », à le jeter en prison et à l'enfermer chez les fous parce que celui-ci défend la vérité dans l'intérêt de la sécurité aérienne et dans celui des familles de victimes... ?

Dans l'affaire de la chemise le Premier ministre est intervenu à nouveau le 12 octobre 2015 depuis Riyad. La Garde des Sceaux a pris la parole le lendemain, ainsi que le Premier ministre, depuis Riyad à nouveau. Le chef de l'Etat a également fait le même jour une déclaration publique à l'issue d'une visite au chantier naval STX à Saint-Nazaire. Le jour suivant, 14 octobre 2015, le Premier ministre a évoqué ce dossier à l'Assemblée nationale. Et le feuilleton s'est poursuivi, le président de la République intervenant à nouveau le 19 octobre.

Ces salariés d'Air France ont mis la France en danger le 5 octobre 2015 à Roissy. Ils ont été traités comme des terroristes par la justice parce qu'il fallait bien dans le même temps laisser entrer dans l'espace Schengen de très honorables citoyens, appelés à bras ouverts par la France et l'Europe dans le flot des migrants, afin de permettre à ces infiltrés de préparer paisiblement les attentats du 13 novembre 2015 au Bataclan et ailleurs (je n'ai rien contre les migrants, je déplore simplement l'inconscience des institutions qui ont ouvert les portes aux terroristes) (les portes de l'espace Schengen, pas celles d'Air France).

Valls et la justice française ont organisé un scandale planétaire pour une chemise. En France, une chemise vaut plus que des centaines de vies humaines. Dans les enquêtes sur les crashes aériens des magistrats falsifient les faits. Conséquence : des morts inutiles par centaines. Quant aux familles de victimes, elles se font cracher dessus. Tout l'exécutif est maintenant informé de ces faits, jusqu'au sommet de l'Etat.

## MORTS PAR CENTAINES ET ROULETTE RUSSE



Valls joue-t-il à la roulette russe avec les passagers aériens ? Hollande est-il pleinement informé ? Lui a-t-on menti ? Ces questions ne sont pas saugrenues. Les explications sont données dans les pages suivantes.

**Page 3** ..... Une lettre de la LICRA et quelques questions (réponses en pages 4 et 5).

**Pages 4 et 5** .. L'état des lieux en septembre et octobre 2016. La sécurité aérienne, la vie humaine ? Tout le monde s'en moque. Les familles de victimes ? Qu'on les détruise à petit feu ! Ceux qui osent parler ? Qu'on les fasse taire par tous les moyens ! Jusqu'où ? L'emprisonnement et l'enfermement en psychiatrie si nécessaire ! Et... vivement le prochain crash inutile, « stupide » qui aurait du être évité ?!

**Pages 6 et 7** .. Ceux qui savent depuis longtemps (un rappel de l'état du dossier en juin 2015).


**Page 8** ..... Quelques éléments de réflexion sur une possible évolution dans les prochains mois.

## UNE CURIEUSE LETTRE DU PRESIDENT DE LA LICRA

Dans la lettre ci-dessous Alain Jakubowicz évoque une « affaire contre Norbert Jacquet ». Quels sont les protagonistes de cette affaire déjà en cours à Rennes ? Quel est l'objet du litige soumis au tribunal dans le cadre de cette procédure ? Quels motifs la LICRA invoque-t-elle pour intervenir ? On peut déjà comprendre que cette intervention ne tient pas en droit et que Jakubowicz en a conscience. Qui a informé Jakubowicz de ce procès en cours ? Qui l'a informé de la date de l'audience ?

Cette intervention de la LICRA a eu pour objet, et elle a effectivement permis, d'établir ensuite des faux et de faire usage de ceux-ci dans l'enquête judiciaire sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris. Elle permet en outre d'escroquer au sens du code pénal les familles de victimes dans la plus extrême douleur. Ses autres conséquences sont gravissimes : des morts inutiles, « stupides » qui s'accumulent par centaines.

  
**licra**  
ligue internationale contre  
le racisme et l'antisémitisme



Paris, le 16 juillet 2012

**POUVOIR**

Président  
Alain Jakubowicz  
Président - fondateur  
Bernard Lecache  
Présidents d'honneur  
Jean Pierre-Bloch  
Pierre Aidenbaum  
Patrick Gaubert

Je soussigné Alain JAKUBOWICZ, né le 2 mai 1953 (Villeurbanne), intervenant en qualité de Président de la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), association régie par la loi de 1901, déclarée à la préfecture de police sous le numéro 46/8978 0013877, sise 42 rue du Louvre, 75001 PARIS, donne par la présente pouvoir d'ester en justice au nom de la LICRA à Maître Benoît ROUSSEAU, dont le cabinet est situé 6 rue Julien Videment, 44200 NANTES, dans l'affaire contre Norbert JACQUET.

L'affaire est appelée le 19 juillet 2012 devant le tribunal correctionnel de Rennes.

  
**Alain JAKUBOWICZ**  
Président

Association fondée en 1927, dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies et du Conseil de l'Europe  
siège central - 42, rue du Louvre - 75001 Paris  
t. + 33 (0)1 45 08 08 08 | f. + 33 (0)1 45 08 18 18

## ETAT DES LIEUX AU DEBUT SEPTEMBRE 2016

### DES VIES HUMAINES TRES INUTILEMENT EN DANGER



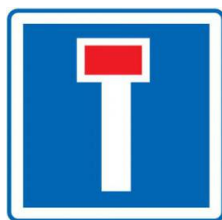
Le dossier est dans les mains du procureur Molins (PDF, 3 pages, 182 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/procureur-molins-fiches-s-et-securite-aerienne-norbert-jacquet-5-septembre-2016.pdf>



Il est dans les mains du chef de l'Etat (PDF, 25 pages, 917 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/alain-jakubowicz-valls-hollande-et-airbus-norbert-jacquet-31-aout-2016.pdf>



Airbus est peut-être dans une impasse (PDF, 12 pages, 496 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/airbus-tout-seul-au-fond-du-cul-de-sac-norbert-jacquet-30-aout-2016.pdf>



Tout cela est connu de la CEDH (PDF, 6 pages, 257 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/europe-democratie-et-cedh-norbert-jacquet-31-juillet-2016.pdf>



Tout cela est connu de l'European Aviation Safety Agency

J'ai toujours informé l'EASA, qui sait en outre tout ce qu'on trouve sur le Web

Adresse électronique de l'EASA : [info@easa.europa.eu](mailto:info@easa.europa.eu)



Au commencement, dans les années quatre-vingt (PDF, 6 pages, 320 Ko)...

<http://franceleaks.com/hollande/convoque-comme-temoin-crash-aerien-norbert-jacquet-2-septembre-2016.pdf>

## COMPLEMENTS

A l'état des lieux figurant en page précédente, qui date de début septembre 2016, on peut ajouter quelques informations plus récemment disponibles sur le Web :

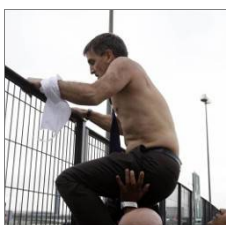
### Les choix technologiques d'Airbus au regard de quelques faits marquants de l'histoire de l'aviation



« DESTINATION DESASTRE » (PDF, 12 pages 855 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/boeing-airbus-attention-norbert-jacquet-27-septembre-2016.pdf>

### Une chemise vaut-elle plus que des centaines de vies humaines (ce n'est pas au Bangladesh) ?



Courriel du 29 septembre 2016 au procureur adjoint Bourion (PDF, 3 pages, 217 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/voyous-procureur-bourion-centaines-de-morts-norbert-jacquet-30-septembre-2016.pdf>

### Deux lettres de l'ex-ministre Arnaud Montebourg montrent que celui-ci en sait beaucoup



Des lettres de Montebourg, Mermaz et d'autres ministres (PDF, 18 pages, 688 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/montebourg-hollande-vie-humaine-norbert-jacquet-28-septembre-2016.pdf>

### NOTA BENE

Ce qu'on trouve sur le Web peut disparaître. N'hésitez donc pas à télécharger / sauvegarder tous les PDF successifs que vous découvrirez. De nombreuses vidéos sont également téléchargeables. N'hésitez pas à faire circuler tout cela. Vous œuvrerez ainsi, et c'est **le seul objectif poursuivi**, dans l'intérêt des familles de victimes et dans celui de la sécurité aérienne... et aussi, c'est indispensable, pour **protéger ceux qui agissent dans ce sens**. S'il arrive à des membres de votre famille ou à vous-même de prendre l'avion...

./...

## CEUX QUI SAVENT DEPUIS LONGTEMPS

Ce qui figure en pages 6 et 7 de ce PDF est une reprise de la conclusion d'un exposé de 27 pages, lourdement documenté, mis en ligne le 7 juin 2015 sur plusieurs sites Web dans le monde.

Le 7 juin 2015, toutes les informations utiles avaient déjà été transmises :

- à la **Garde des Sceaux** (aux membres de son cabinet : gilles.le-chatelier@justice.gouv.fr, anne.berriat@justice.gouv.fr, fanny.demassieux@justice.gouv.fr, stephanie.kretowicz@justice.gouv.fr, pierre.fourel@justice.gouv.fr, frederic.baab@justice.gouv.fr, eric.martin@justice.gouv.fr, paul.huber@justice.gouv.fr, nail.bouricha@justice.gouv.fr, romuald.gilet@justice.gouv.fr, sandra.reviriego@justice.gouv.fr, muriel.barthelemi@justice.gouv.fr),
- au **Directeur des affaires criminelles et des grâces** (robert.gelli@justice.gouv.fr),
- à la **Première Présidente de la Cour d'appel de Paris** (chantal.arens@justice.fr),
- au **Procureur de Paris** (francois.molins@justice.fr),
- au **Président du Tribunal de Paris** (jean-michel.hayat@justice.fr).

Bien avant le 7 juin 2015 des dossiers papier avaient été envoyés à **Matignon** et à l'**Elysée**. Les adresses URL de pages de mon site Web ont également été communiquées à Matignon et à l'Elysée au moyen des pages dédiées des portails respectifs de ces lieux ( <http://www.gouvernement.fr/premier-ministre/ecrire> et <http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/> ) NB : depuis le 7 juin 2015 des informations et des documents ont continué à être transmis à ce niveau (voir en page 4 ce qui concerne Hollande).

Le 7 juin 2015 étaient également en possession des mêmes informations :

- **Jean-Pierre Mignard**, avocat et ami de Hollande, parrain de deux enfants du chef de l'Etat, informé par deux voies : sa boîte mail professionnelle (jpmignard@lysias.fr) et le formulaire de contact de son site Web professionnel ( <http://www.jpignard.fr/formulaire-de-contact/> ),
- Le **Secrétaire d'Etat chargé des Transports** (alain.vidalies@orange.fr).

Pour le reste, une petite recherche sur le Web donne d'excellents résultats.

Page suivante : une photo de famille de ceux qui, au ministère de la Justice, disposaient de toutes les informations et tous les documents utiles le 7 juin 2015.

/...

**PHOTO DE FAMILLE DE CEUX QUI SAVAIENT AU MINISTERE DE LA JUSTICE  
A LA DATE DU 7 JUIN 2015**



En réaction à un article du Canard enchaîné à paraître le 20 mai 2015, Elie Patrigeon, conseiller de Taubira, a fait prendre la pose à des membres du cabinet de la ministre pour une photo de famille qu'il a diffusée sur Twitter la veille de la parution du Canard avec ce commentaire « *On va bien, merci :)* » ([message sur twitter](#)).

Et les familles des victimes des nombreux crashes aériens à l'instruction en justice ? Dans toutes ces affaires le seul but de la justice est de blanchir les responsables et coupables en mettant tout en œuvre, sciemment, pour détruire à petit feu ces familles et les « achever » par un non lieu ou une relaxe générale après dix à vingt ans de procédure.

Et les familles de victimes de l'AF447 Rio-Paris ? Avant le 7 juin 2015 j'avais déjà démontré avec éclat que l'enquête judiciaire sur cette tragédie est pire que l'affaire Dreyfus, avec des magistrats qui multiplient les violations des lois, les familles de victimes se faisant purement et simplement cracher dessus par les institutions alors qu'elles sont dans une douleur indicible après avoir perdu un être cher ou plusieurs.

Sur la photo ci-dessus on reconnaît plusieurs destinataires des documents que j'avais transmis au ministère de la Justice bien avant juin 2015 (cf. page précédente en notant que Gilles Le Chatelier, troisième directeur du cabinet de Taubira, a quitté ses fonctions sans crier gare le 16 avril 2015 et qu'il n'avait toujours pas été remplacé en juin 2015). Au premier rang, centre-droit, la directrice adjointe du cabinet, Anne Berriat, magistrate détachée, prend la pose. Regardez bien cette photo : ces gens savent ce que subissent les familles de victimes. **Tous les documents utiles étaient dans leurs mains bien avant le mois de juin 2015.**

## L'ASPECT POLITIQUE DOIT ETRE PRIS EN COMPTE

### LA DEMOCRATIE EN EUROPE



Le 7 octobre 2015, devant tout le Parlement européen, François Hollande s'est adressé à Marine Le Pen, dénonçant la volonté de la présidente du FN « *de sortir de l'Europe, de sortir de l'euro, de sortir de Schengen et même, si vous le pouvez, de sortir de la démocratie parce que parfois, en vous entendant, je me pose cette question* ». Bonne question, en effet, pour le moins dans l'aérien. Quand on voit ce qu'il en est dans l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris...

### LA DEMOCRATIE DANS LE MONDE

« *Démocratie* », « *valeurs de la République* », « *Etat de droit* », « *République exemplaire* », « *unité nationale* »... C'est une ritournelle en France. Et hors de France. Très récemment encore.



Le 19 septembre 2016 Hollande a reçu en personne de la fondation new-yorkaise interconfessionnelle The Appeal of Conscience le prix d'« *homme d'Etat de l'année* » pour son « *leadership dans la sauvegarde de la démocratie et de la liberté* ». Hollande a déclaré : « *Au-delà de ma personne, en remettant ce prix, vous honorez la France. La France inspirante, celle qui défend partout la liberté, la démocratie, les droits de l'homme* ». Bravo ! Il semble toutefois qu'un énorme problème de démocratie et de liberté perdure dans l'aérien. L'enquête sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris...

### LE FRONT NATIONAL

Philippot (communiqué du FN) : « *Les attaques très sévères de magistrats contre un président de la République sont difficilement tolérables...* ». Rachline (sur France 3) : « *Manifestement les hauts magistrats se croient absolument intouchables. J'en suis assez stupéfait* ». Libération du 13 octobre 2016 :

 [Le FN dénonce «les attaques» des magistrats contre «la fon...](#)

«lâcheté» dans un livre.

«Les attaques très sévères de magistrats contre un président de la République sont difficilement tolérables pour tous ceux qui sont attachés à la fonction présidentielle et au respect républicain qu'on lui doit», a ainsi écrit dans un communiqué Florian Philippot, vice-président du FN.

«Il faut avoir du respect pour la fonction présidentielle. Manifestement les hauts-magistrats se croient absolument intouchables. J'en suis assez stupéfait», a ajouté sur France 3 le sénateur David Rachline, directeur de campagne de Marine Le Pen pour la présidentielle.